NOTE D'INFORMATION

FCP EMERGENCE SELECTION

Nature juridique
FCP

Société de gestion
VALORIS MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP23062 en date du 10/05/2023.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMMC

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **VALORIS MANAGEMENT** sise à **Angle Route El Jadida et Rue Aboudabi, Oasis, Casablanca** représentée par **Monsieur Mostafa HASSANI** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

Mostafa Hassani

VALORIS MANAGEMENT
Angle route El Jadida et Rue Abou Dabi, Oasis
Tél : 05 22 92 68 80
Fax : 05 22 99 61 46

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

60

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **FCP EMERGENCE SELECTION**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000038564**
- Date et référence de l'agrément : **23/12/2022, GP22180**
- Date de création : **24/12/2019**
- Siège social : **Angle Route El Jadida et Rue Aboudabi, Oasis, Casablanca**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **1er janvier au 31 décembre**
- Apport initial : **1.000.000,00** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **1.000,00** Dirhams
- Etablissement de gestion : **VALORIS MANAGEMENT**
- Etablissement dépositaire : **Attijariwafa Bank** sise à **2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca** représenté par **Monsieur Karim FATH** et **Monsieur Tarik LOUDIYI**
- Commercialisateur :

Etablissement commercialisateur	Responsable à contacter	Téléphone
VALORIS MANAGEMENT	MOSTAFA HASSANI	05 22 92 68 80

- Commissaire aux comptes : **BDO Audit, Tax & Advisory** représenté par **Mostafa Fraiha**

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMMC

GO

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Actions.**
- Indice de référence : **Le MASI Rentabilité Brut publié quotidiennement par la Bourse de Casablanca.**
- Objectifs de gestion : **L'objectif du fonds est d'offrir au souscripteur, à moyen terme, un outil de placement qui permet de générer un rendement supérieur ou égal à celui de son indice de référence.**
- Stratégie d'investissement :

 Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 60 % au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « Actions » et liquidités, en actions, en certificats d'investissement et en droits d'attribution ou de souscription, cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public. Le FCP pourra également investir une partie de ses actifs en titres d'OPCVM, titres d'OPCC et en titres de FPCT.

 Le FCP pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

 L'univers d'investissement du FCP sera composé de :

 - **Actions cotées à la Bourse de Casablanca, certificats d'investissement, droits d'attribution ou de souscription ;**
 - **Titres de créances négociables ;**
 - **Titres de créances émis ou garantis par l'Etat ;**
 - **Obligations privées ;**
 - **Dépôts à terme ;**
 - **Certificats de sukuk ;**
 - **Opérations de pension ;**
 - **Placements en devises à l'étranger selon la réglementation en vigueur ;**
 - **Titres d'Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières (OPCVM) ;**
 - **Titres d'Organismes de Placements Collectifs en Capital (OPCC) ;**
 - **Titres de Fonds de Placements Collectifs en Titrisation (FPCT) ;**
 - **Obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation du paiement des intérêts ;**
 - **Prêts emprunts de titres tout en respectant la réglementation en vigueur.**
- Durée de placement recommandée : **5 ans et plus.**
- Souscripteurs concernés : **La Société Centrale de Réassurance (SCR).**

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMMC

GO

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **14/01/2020.**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire. La valeur liquidative est calculée tous les vendredis ou, si celui-ci est férié, le premier jour ouvré qui suit.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **Affichage le premier jour ouvré qui suit la détermination de la valeur liquidative dans les locaux de Valoris Management et publication dans un journal d'annonces légales au moins une fois par semaine.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : Les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative. Le prix de souscription est égal à la prochaine valeur liquidative. Le prix de rachat est égal à la prochaine valeur liquidative. Les demandes de souscription et de rachat devront être formulées auprès de Valoris Management au plus tard le jeudi, pour être exécutées sur la base de la valeur liquidative du vendredi.**
- Affectation des résultats : **Mixte. La distribution ou la capitalisation partielle ou totale des résultats est une décision du comité d'investissement du fonds, composé par les représentants du promoteur et les représentants de la société de gestion. Les intérêts sur titres de créances seront comptabilisés selon la méthode dite des coupons courus.**

 En cas de distribution, l'entité en charge de l'information et du suivi de la distribution aux souscripteurs est Valoris Management. Adresse : Angle Route El Jadida et Rue Aboudabi, Oasis, Casablanca ; Téléphone : 05 22 92 68 80 ; Fax : 05 22 99 61 46.
- Régime fiscal : Le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMMC

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

 - Commission de souscription maximale :
 - **Les commissions de souscriptions et les droits acquis au FCP sont nuls.**

 - Commission de rachat maximale :
 - **Les commissions de rachats et les droits acquis au FCP sont nuls.**

 - Cas d'exonération :
 - **Néant.**

- Frais de gestion :
 - **Au maximum 2% HT l'an. Le taux des frais de gestion annuels est au maximum de 2% hors taxes de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'OPCVM détenues en portefeuille et gérées par VALORIS MANAGEMENT. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement à mois échu.**

Libellés Frais de gestion	**Taux Frais de gestion**
-(1) Frais de publications	Selon les tarifs fixés par le journal
-(2) Commissaire aux comptes	25 000 HT
-(3) Commission AMMC	0,025 HT
-(4) Commission Dépositaire	0,02 HT
-(5) Commission Maroclear (gestion du compte émission - annuel)	3 600 Dhs HT
-Prestation de VALORIS MANAGEMENT	Valoris Management recevra : Frais de gestion fixes : tels que définis dans le Mandat de Gestion. Frais de gestion variables : Intéressement en cas de surperformance par rapport à l'indice de référence.
-(6) Commission Maroclear (droit d'admission-trimestriel)	selon les conditions en vigueur

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMMC

GO